



**Communiqué**  
**Pour diffusion immédiate**

## **10<sup>e</sup> Campagne de financement de la Coalition : Participez en grand nombre !**

**Montréal, le 16 mars 2011** – C'est le 15 mars qu'a été lancée la 10<sup>e</sup> campagne de financement de la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages, dont l'objectif est de 250 000 \$. Une correspondance a été envoyée aux employeurs de l'industrie les invitant à participer selon leur volume de primes pour les assureurs et selon le nombre d'employés certifiés pour les cabinets de courtage et d'expertise en règlement de sinistres.

« En mettant de côté leurs intérêts corporatifs afin de travailler de concert pour une cause commune, soit celle de la relève, les employeurs font preuve de solidarité et de vision », souligne M<sup>e</sup> Robert LaGarde, président de la Coalition.

### **Des défis de taille**

Le plus récent sondage sur les besoins de main-d'œuvre réalisé par la Coalition a dévoilé que pour les années 2011 et 2012, 3 600 postes seront à combler. « Les besoins de main-d'œuvre n'ont jamais été aussi grands », s'exclame M<sup>e</sup> LaGarde. De plus, Emploi-Québec annonce une diminution du bassin de main-d'œuvre active à partir de 2014, « on doit donc s'attendre à ce que la concurrence avec les autres domaines soit de plus en plus vive pour attirer une main-d'œuvre qualifiée et en quantité suffisante », ajoute M<sup>e</sup> LaGarde.

### **Des actions concrètes**

Grâce à la participation de l'industrie, la Coalition peut mettre en place des actions novatrices. Par exemple, l'année dernière, une page Facebook a été développée. Comptant plus de 2 000 adeptes, la page est rendue dynamique grâce aux différentes personnes qui y participent, dont les membres du comité jeunesse qui y affichent des témoignages et des commentaires. La Coalition réalise également des campagnes promotionnelles, du placement publicitaire ciblé et participe à une trentaine de salons de l'emploi et journées carrières annuellement.

### **Des services pour l'industrie**

La Coalition développe aussi des services pour l'industrie. Cette année, un partenariat avec Jobillico ([www.jobillico.com](http://www.jobillico.com)) a été mis en place. Grâce à cette entente, l'assurance de dommages est un secteur en vedette sur cette plate-forme Internet et les employeurs de l'industrie peuvent s'afficher ainsi que leurs postes, et ce, à moindre coût. De plus, la Coalition offre toujours le service des avis de fin de cohorte, qui permet aux employeurs d'être informés de l'arrivée de nouveaux finissants en assurance de dommages dans leur région. De plus, comme par les années passées, les employeurs peuvent continuer de s'afficher gratuitement dans le répertoire des employeurs potentiels, disponible sur le site Internet de la Coalition ([www.prosdelassurance.ca](http://www.prosdelassurance.ca)).

### **À propos de la Coalition**

À l'initiative de la Chambre de l'assurance de dommages et grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'industrie, c'est en 2002 que la Coalition a été créée. Sa mission est d'intéresser davantage de candidats aux possibilités de carrière en assurance de dommages et de revaloriser l'image des professionnels qui y œuvrent.

Le conseil d'administration est composé de cinq administrateurs issus des différentes catégories d'employeurs de l'industrie et de la Chambre de l'assurance de dommages :

**Président**

M<sup>e</sup> Robert LaGarde – Chambre de l'assurance de dommages

**Vice-président**

M. Sylvain Simard – Assureurs directs

**Administrateurs**

M. Jonathan Caron – Cabinets d'expertise en règlement de sinistres

M. Ron Pavelack – Assureurs à courtiers

M<sup>me</sup> Isabelle Perreault – Cabinets de courtage

**Secrétaire-trésorière**

M<sup>me</sup> Johanne Lamanque – Bureau d'assurance du Canada, section Québec

Le Coalition compte également sur la collaboration de membres observateurs provenant de la Chambre de l'assurance de dommages, de l'Institut d'assurance de dommages du Québec, d'Emploi-Québec, du ministère de l'Éducation et des établissements d'enseignement collégial.

-30-

**Renseignements :**

Nina Tourigny, Coordonnatrice

Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages

Chambre de l'assurance de dommages

Téléphone : 514 842-2591 / 1 800 361-7288

Courriel : [ntourigny@chad.qc.ca](mailto:ntourigny@chad.qc.ca)